

## COMMUNE D'ERVY LE CHATEL

Nombre de membres			
du conseil municipal	en exercice	Présents	Pouvoirs
15	15	10	2
Votants	Pour	Contre	Abstention
12	12	0	0

Délibération n° 2016-21/01-15	

### Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Date de convocation	Date d'affichage
15 janvier 2016	15 janvier 2016

Le **vingt et un janvier deux mil seize**, le conseil municipal de la Commune d'Ervy-le-Châtel s'est réuni en session ordinaire, à vingt heures trente minutes au lieu habituel de ses séances, à la mairie, sous la présidence de M. Roger BATAILLE, Maire.

**Etaient présents** : M. Roger BATAILLE, Mme Françoise GAUTHIER, M. Joël TRESCARTES, Mme Nadine BAVOIL, M. Jacky VIOIX, Mme Monique LESTANG, Mme Christine VAILLANT, M. Joël DUPRESSOIR, M. Gilbert BRIERE, Mme Patricia DUVOY

**Pouvoir** : M. Vincent PUJOLLE (à Mme Françoise GAUTHIER), Mme Nathalie GAUTHIER (à Mme Nadine BAVOIL)

**Absents** : M. Jean-Pierre MERGEY, Mme Dany MORET, M. Thierry PAUPE

*Secrétaire de séance* : Mme Nadine BAVOIL

**Objet : Location de la salle des fêtes : tarif demi-journée**

M. le Maire informe le conseil municipal être saisi d'une demande de mise à disposition de la salle des fêtes par l'association La Faribole d'Antony, pour la période du 26 au 29 octobre 2016, afin d'y réaliser un atelier danse qui réunirait environ 35 personnes – 3 H /jour

La délibération du 16 avril 2012 fixant le tarif de location de la salle des fêtes ne prévoit pas de tarif pour ce type d'activités.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- fixe un tarif de location de la salle des fêtes, pour tous types d'activités, sauf commerciales, à 50 € la demi-journée.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.

Extrait certifié conforme,

Le Maire,

Roger BATAILLE